

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20231211-2023-61-CS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2023

Publication : 13/12/2023

**OBJET :**  
**Communication relative  
aux marchés publics et  
accords-cadres passés du  
1er octobre au 5  
novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le cinq décembre, se sont réunis à 10h30 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Étaient présents :**

**Au titre de la Métropole du Grand Paris :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Patrick OLLIER,*  
*François VAUGLIN*

En téléconférence :

*Sylvain BERRIOS,*  
*Christophe NAJDOVSKI,*

**Au titre du Conseil de Paris :**

En téléconférence :

*Pierre RABADAN,*  
*Dan LERT,*

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Denis LARGHERO,*

En téléconférence :

*Josiane FISCHER,*

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**

**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

En téléconférence :

*Philippe GUNDALL,*  
*Jean-Michel VIART*

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**

En téléconférence :

*Jean-Yves MARIN*

**Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Régis SARAZIN*

**Au titre de de la Région Grand Est :**

En téléconférence :

*Annie DUCHENE*

Nombre des membres  
composant le  
Comité syndical ..... 31  
  
En exercice ..... 31  
  
Présents à la  
Séance ..... 13  
  
Représentés  
par mandat ..... 8  
  
Absents ..... 10

**Étaient absents excusés :**

*Vincent BEDU,  
Sylvain RAIFAUD,  
David ALPHAND,  
Jean-Noël AQUA,  
Jérôme LORIAU,  
Grégoire De la RONCIÈRE,  
Bélaïde BEDREDDINE,  
Magalie THIBAUT,  
Mohamed CHIKOUCHE,  
Laurence COULON,*

**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

*Philippe GOUJON donne pouvoir à Patrick OLLIER  
Patrice LECLERC donne pouvoir à Patrick OLLIER  
François-Marie DIDIER donne pouvoir à Denis LARGHERO  
Pénélope KOMITÈS donne pouvoir à François VAUGLIN  
Jean-Michel BLUTEAU donne pouvoir à Jean-Michel VIART  
Frédéric MOLOSSI donne pouvoir à Denis LARGHERO  
Jean-Pierre BARNAUD donne pouvoir à Jean-Michel VIART  
Chantal DURAND donne pouvoir à Jean-Yves MARIN*

La majorité des membres étant présente,

Monsieur MARIN a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Baptiste BLANCHARD, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

## NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Par délibération n° 2021-73/CS du 9 novembre 2021 et en application de l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales, le Comité syndical a donné délégation à son Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, fournitures et services, y compris de maîtrise d'œuvre, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

En application de ce même article du Code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous la liste des marchés conclus entre le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et le 5 novembre 2023

SERVICES				
Objet du marché	Date de notification	Montant HT	Nom de l'attributaire	Code postal
<b>de 90 000 € HT à 214 999,99 € HT</b>				
2023-601 Prestations similaires 2021-613-01 MOE La Bassée Diagnostic du Canal de Bray à La Tombe	02/10/2023	Montant maxi 110 000 €	ANTEA GROUP	92 160
2023-801 Accord-cadre Infogérance des actifs réseaux et prestations de sécurisation	18/10/2023	Montant maxi 214 000 €	MIND TECHNOLOGIES	75 012
TRAVAUX				
Objet du marché	Date de notification	Montant HT	Nom de l'attributaire	Code postal
<b>de 40 000 € HT à 89 999,99 € HT</b>				
2023-107-01 Travaux pour le remplacement de la production de chauffage des bureaux de Mathaux	11/10/2023	75 135,00 €	GLC DIFFUSION	10 120
2023-04_Location Maintenance Copieurs	27/10/2023	60 427,68 €	SHARP	95 948
<b>de 90 000 € HT à 214 999,99 € HT</b>				
2023-106-01 Travaux de réhabilitation et de création de stations hydrométriques sur les Lacs-réservoirs Aube, Marne et Seine Lot n°1 Réhabilitation et modernisation de 9 stations existantes prioritaire	31/10/2023	208 950,00 €	Groupement SEMERU / MANGIN EGLY-ACTEMIUM	94 380
AVENANTS				
Marché / Objet de l'avenant	Date de notification	Incidence financière (HT)	Nom de l'attributaire	Code postal
2020-509-01 Travaux d'entretien des ouvrages Lot 1 Entretien courant des lacs-réservoirs SEINE et AUBE - Avenant 6 Fournitures hors bordereau	03/10/2023	sans	ROUSSEY	10 120
2023-104-01 Inspections subaquatiques - Lot 1 Lac-réservoir de Pannecière - Avenant 3 Prix supplémentaire	06/10/2023	5 125,00 €	JIFMAR	13 100

<b>2023-305 Réalisation de prestations de levés de défauts et fissures sur la partie aval du barrage de Pannecièrre - 58 - Avenant 1 Prix nouveaux</b>	06/10/2023	15 420,00 €	<b>SITES</b>	92 500
<b>2022-201 Travaux pour le rétablissement de la continuité écologique au droit du barrage de la Marne - Avenant 1 Travaux supplémentaires et ajustement et prolongation du marché</b>	19/10/2023	462 884,90 €	<b>BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS</b>	59 700
<b>2020-207-01 Travaux de construction d'un bâtiment passif et de réhabilitation du lieu d'appel d'Eclaron (52) – Lot 1 « Démolition, désamiantage, gros œuvre, charpente, couverture, traitement des façades, menuiseries extérieures, métallerie et VRD » - Avenant 4 Travaux supplémentaires et modifications</b>	23/10/2023	10 589,57 €	<b>LE BATIMENT ASSOCIE</b>	51 140

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de cette communication.

**Le Comité syndical,**

**À l'unanimité,**

**DONNE ACTE** au Président de sa communication relative aux marchés publics et accords-cadres passés du 1<sup>er</sup> octobre au 5 novembre 2023.

Le Président,



Patrick OLLIER  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison  
Président de la Métropole du Grand Paris

**LE PRÉSIDENT**

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Président de l'EPTB Seine Grands Lacs dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Paris à compter de la publication de la décision ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)